



Du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre,  
Je vote CGT - SNUP

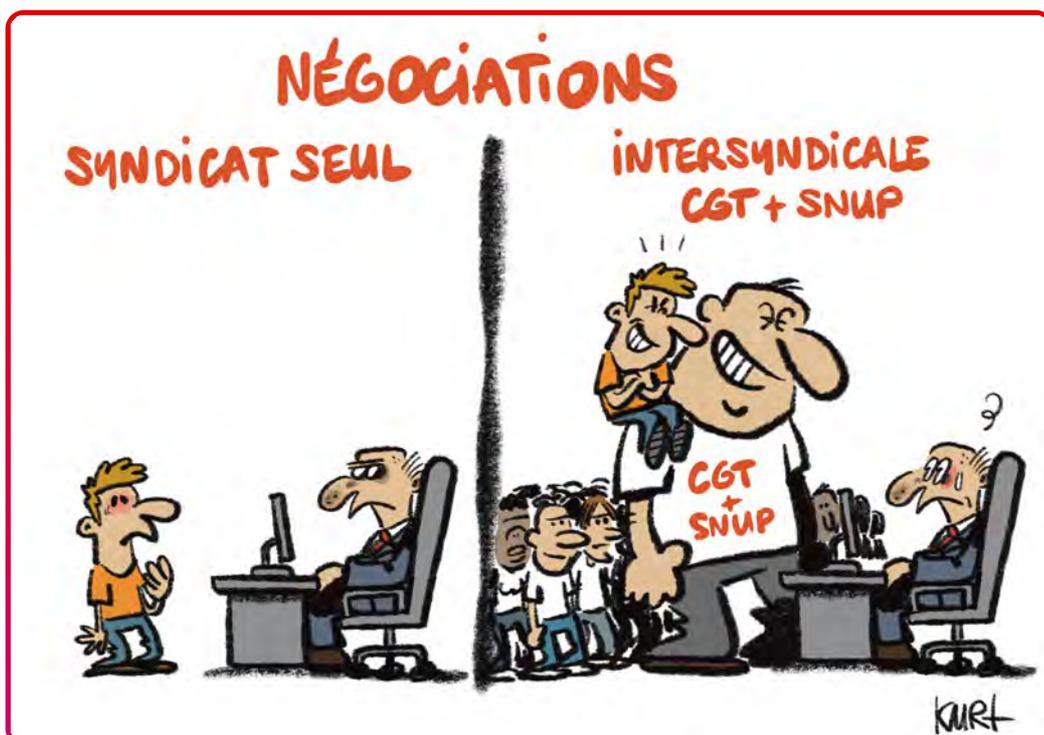
Les élections professionnelles approchent.

Pour beaucoup, c'est un vrai moment de doute et de confusion sur le bulletin à choisir.

En votant CGT-SNUP, je m'assure que les 4 ans à venir permettront de :

- Revendiquer collectivement l'augmentation des rémunérations ;
- Faire respecter collectivement l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Lutter collectivement contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- Améliorer collectivement les conditions de travail ;
- Obtenir collectivement de véritables avancées sociales ;
- Défendre collectivement l'Etablissement public CDC ;
- Préserver collectivement l'équilibre Public/Privé, élément nécessaire à la garantie de nos avantages sociaux à la CDC ;
- Défendre collectivement l'emploi pérenne par la titularisation des CDP ;
- Revendiquer collectivement la semaine de 32h sans perte de salaire.

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre**  
**je vote pour NOUS, je vote pour les listes CGT - SNUP**





# Du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre, Je vote CGT - SNUP

La liste CGT-SNUP est présente dans les scrutins suivants des élections professionnelles :

- Le Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP) ;
- Les trois comités locaux d'Angers, de Bordeaux et d'Ile de France ;
- Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) A, B et C ;
- La Commission Consultative Paritaire (CCP) pour les CDP ;
- La Délégation des Personnels Privés (DPP) ;
- La Commission Administrative Paritaire 2 (CAP 2) CANSSM.

Retrouvez les listes complètes sur <https://www.votezcgtsnup.fr/>

C'est collectivement que nous avons mené cette campagne et c'est collectivement que nous représenterons les personnels dans les différentes instances représentatives du personnel (IRP) et lors des négociations.

**Négocier ne veut pas dire signer des accords, et signer des accords ne veut pas dire ne rien faire ensuite : il faut aussi les faire respecter.**

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à ester en justice lorsque la Direction ne respecte pas certaines clauses des accords. Nous le faisons concernant l'accord pour les travailleurs handicapés (nombre de recrutements non respecté), sur l'accord télétravail ou sur l'accord RTT (sur l'écrêtement et le forfait jour).

Même si nous sommes malheureusement les seuls à le faire, nous continuerons à porter ce combat au bénéfice de tous.

**On se bat ensemble, On gagne ensemble**





Du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre,  
Je vote CGT - SNUP

## Délégation des Personnels Privés (DPP)

Chers collègues salariés,

Nous sommes toujours plus fort collectivement : la négociation sur le pouvoir d'achat l'a démontré.

L'intersyndicale, à l'initiative de la CGT et du SNUP, avait décidé d'un minimum en dessous duquel aucune organisation syndicale ne signerait d'accord. Ce front uni face à la Direction a abouti à une augmentation de la valeur du point (donc de la rémunération) pour vous, salariés.

A signaler que la CGC n'était pas dans cette intersyndicale.

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre**  
**je vote pour NOUS, je vote pour les listes CGT - SNUP**

